

—Soumise une requête des ex-constables Deschamps et Vézina demandant que leur cas soit soumis à une enquête.

Maitre Walsh comparait pour eux, et il est

Résolu: Que ladite requête soit prise en considération si le Conseil ordonne l'institution d'une commission pour faire une enquête sur l'administration de la police.

—Sur proposition de M. l'échevin Chaussé, il est

Résolu: D'examiner les candidats au poste d'opérateur du service de patrouille, lundi, le 21 novembre courant, à 2 heures de l'après-midi. Les demandes reçues, pour l'occupation de cet emploi, sont de MM. Wm. Horan, E. Houle et Jos. Roy. Le bureau des examinateurs se composera de M. le président de la Commission de Police, du chef de police interimaire et du secrétaire de cette Commission.

—Est appelée la cause du capitaine de police Bellefleur, L'honorable P.-E. Leblanc comparait au nom du capitaine Bellefleur et demande que l'instruction de cette cause soit ajournée après les élections, et il est

Résolu: En conséquence.

Ajournement.

JOHN-J. BARRY,  
Secrétaire.

**COMMISSION SPECIALE**  
**au sujet des Droits de la Ville et de la Compagnie du**  
**racifibue Canadien.**

Compte rendu de l'assemblée du 18 novembre

Sont présents: MM. les échevins Lévy, président, Vallières, L.-A. Lapointe, Larivière, Nelson, Robillard et Bastien. Sont aussi présents MM. les échevins Leclaire et Duquette et plusieurs des propriétaires intéressés dans la question de la fermeture de certaines rues, demandée par la Compagnie de chemin de fer du Pacifique Canadien.

—Soumis un protêt de la "Montreal Brewing Co.", dépendant à la Commission de prendre de nouveau en délibération le rapport au sujet de la fermeture d'une partie des rues des Commissaires, etc.

M. L.-J. Ethier, avocat de la Ville, est alors appelé devant la Commission. Après avoir examiné ledit protêt, il déclare qu'il est mal fondé et que la Commission a le droit de continuer l'étude de la question qui lui a été référée par le Conseil.

Et un débat s'ensuivant,

M. l'échevin Bastien suggère de nouveau, comme moyen de concilier tous les intérêts, l'établissement d'une rue pour remplacer la rue des Commissaires.

M. l'échevin L.-A. Lapointe propose en conséquence, et il

Résolu: De prier l'inspecteur de la Ville de faire préparer, sous la direction de M. l'échevin Bastien, un plan d'une rue qui partirait de la rue Saint-Timothée et qui s'étendrait jusqu'à la rue Barclay au nord de la voie de la Compagnie de chemin de fer du Pacifique Canadien.

Sur proposition de M. l'échevin Larivière, il est

Résolu: De convoquer une séance aussitôt que le plan en question sera prêt et d'inviter tous les intéressés à être présents.

Ajournement.

JULES CREPEAU,  
Secrétaire.

—Submitted a petition from ex-constables Deschamps and Vézina, asking to be granted an investigation into their case. Mtre Walsh appeared on their behalf.

Resolved: That said petition be taken into consideration, if Council grants a Committee of enquiry into the Police Department.

—On motion of Ald. Chaussé, it was

Resolved: That an examination for applicants to the position of patrol operator be held on Monday, the 21st November inst., at 2 p.m. The applications submitted were from Messrs. Wm. Horan, E. Houle and Jos. Roy. The Board of examiners is to consist of the chairman of the Police Committee, the acting chief of police and the secretary of this Committee.

—The case of Capt. of police Bellefleur was called. Hon. P. E. Leblanc appeared on behalf of Capt. Bellefleur, and asked that this case be postponed till after the elections, and it was

Resolved: Accordingly.

Adjourned.

JOHN J. BARRY.  
Secretary.

**SPECIAL COMMITTEE**

**Respecting the rights of the City and of the Canadian Pacific Railway Company.**

Report of Meeting, held the 18th of November.

Present: Ald. Lévy, chairman, Vallières, L. A. Lapointe, Larivière, Nelson, Robillard and Bastien.

Were also present: Ald. Leclaire and Duquette and several proprietors interested in the matter of closing certain streets asked for by the Canadian Pacific Railway Company.

—Submitted a protest from the Montreal Brewing Company forbidding the Committee to again deliberate upon the report respecting the closing of portions of Commissioners street, etc.

Mr. L. J. Ethier, City Attorney, was then called before the Committee, and, after examining said protest, stated that it was unfounded and that the Committee had the right to proceed with the study of the question which Council had referred to it,

And a debate arising,

Ald. Bastien again suggested, as a means of reconciling all those interested, the establishment of a street to replace Commissioners street.

Ald. L. A. Lapointe accordingly moved, and it was

Resolved: To request the City Surveyor to cause to be prepared, under the direction of Ald. Bastien, the plan of a street to start from St. Timothée street and extending to Barclay street, north of the Canadian Pacific Railway Company's tracks.

On motion of Ald. Larivière, it was

Resolved: To call a meeting so soon as the plan in question is ready, and to invite all those interested to be present.

Adjourned.

JULES CREPEAU.  
Secretary.